

Eccles, Natalie

De: info@labyrinthemagog.ca
Envoyé: 27 novembre 2016 17:13
À: Greffe
Objet: Dossier R-3964-2016.

Bonjour!

Je suis électrosensible avec un diagnostic officiel. Je suis discriminé et non indemnisé depuis mai 2015 car il n'y a qu'au Québec que ce n'est pas encore reconnu par le gouvernement. J'ai conservé mon compteur à roulette et je m'oppose à ce que vous détruisiez vos inventaires. Je vais demander au Rapliq et aux droits de la personne de faire remettre des compteurs à roulettes pour mes voisins car je ne peux même plus sortir sur mon terrain pour passer la tondeuse car il y a des compteurs partout. De plus, ils sont en plastique et inflammables.

Merci

Carl Blanchard
98 ditton, Scotsown